

---

## **10.1. SSI – DÉMISSIONS**

CONSIDÉRANT que monsieur Yannick St-Louis a remis sa démission à titre de pompier et de premier répondant et monsieur Cédric Bousquet a remis sa démission à titre de pompier;

En conséquence, il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu :

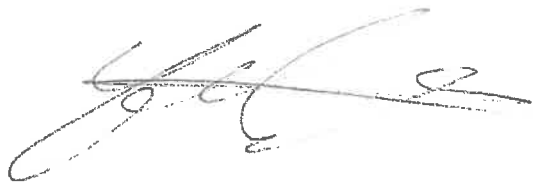
QUE le conseil accuse réception de la démission de monsieur Yannick St-Louis à titre de pompier et de premier répondant et le remercie pour ses huit (8) années de loyaux services;

ET le conseil accuse réception de la démission de monsieur Cédric Bousquet à titre de pompier et le remercie pour ses cinq (5) années de loyaux services.

LUNDI 5 FÉVRIER

Je YANNICK ST-LOUIS DÉMISSIONNE DE MON  
POSTE DE PREMIER RÉPONDANT CAR J'AI DONNÉ  
MON TEMPS ET MON ÉNERGIE MAIS MAINTENANT  
D'AUTRES DÉFIS M'ATTENDENT AILLEURS SE FUT  
UN PLAISIR DE SERVIR LA POPULATION DE ST-PIE  
MERCI DE M'AVOIR ACCORDÉ VOTRE CONFIANCE.

YANNICK ST-LOUIS





Saint-Pie, le 13 février 2024

**Monsieur Sylvain Daigneault**  
**Directeur service sécurité incendie**  
Ville de Saint-Pie  
77, rue St-Pierre  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

**Objet : Démission – Service de sécurité incendie**

---

Monsieur,

Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions de pompier à temps partiel pour le Service de Sécurité incendie de la ville de Saint-Pie. Le tout prendra effet le mardi 13 février 2024

En espérant le tout à votre entière satisfaction,

Yannick St-Louis



Saint-Pie, le 4 mars 2024

**Monsieur Sylvain Daigneault**  
**Directeur service sécurité incendie**  
Ville de Saint-Pie  
77, rue St-Pierre  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

**Objet : Démission – Service de sécurité incendie**

---

Monsieur,

Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions de pompier à temps partiel pour le Service de Sécurité incendie de la ville de Saint-Pie. Le tout prendra effet le mardi 4 mars 2024

En espérant le tout à votre entière satisfaction,

Cédric Bousquet